

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mercredi 24 septembre 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la Chapelle-Grésignac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 18 septembre 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville - Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerrier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles St Sébastien
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Corinne Ducoup – Alfred Gonnard – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Catherine Bezac-Gonthier – Catherine Esculier – Pierre Guigné – Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Edwige Badel
Procurations	5	Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Bezac-Gonthier à Nicolas Platon Catherine Esculier à Christine Laurent Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet

DELIBERATION N° 2025/109 : (Code Nomenclature /712)**DATE : 24 SEPTEMBRE 2025****RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau****OBJET : Décision Modificative n°2 budget principal****M. le Vice-Président propose à l'assemblée les modifications budgétaires suivantes :**

-Il est possible de passer en investissement certains matériaux de voirie (liants).

Aussi, il est proposé d'ajuster les crédits ouverts pour 150 000 € sur l'opération 26 « voirie » par virement de crédits depuis le compte 60633 « fournitures de voirie » (virement de section du 021/023).

-Afin d'honorer les factures émises par le Conservatoire des Espaces Naturels, il est proposé d'abonder des crédits de l'opération n°21 Rebeyrolles par virement le fonctionnement (compte 62878) pour un montant de 1 000 € (virement de section 021/023) ;

-Afin de permettre la réalisation des écritures d'admission en non-valeur, il est proposé d'abonder le compte 6541 à hauteur de 14.50 € et le compte 6542 à hauteur de 768.00 € par virement de crédits depuis le compte 65888 « autres » pour 782.50 €.

- L'entreprise retenue dans le cadre des travaux de la clôture de la MFR de Siorac demandant une avance, il est proposé d'inscrire au chapitre 041 en dépenses et en recettes la somme de 17 100 € pour effectuer les opérations d'ordre.

-Pour un meilleur suivi des bâtiments, il est proposé de transférer les crédits de la clôture de la MFR de Siorac pour 57 000 € de l'opération n°17 « travaux dans les bâtiments » vers l'opération n°119 « centre formation Siorac ».

SECTION D'INVESTISSEMENT					
chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
23	2317	26	Voirie	+150 000.00 €	
021	021	01	Virement de la section de fonctionnement		+151 000.00 €
21	2128	21	Création parcours Rebeyrolles	+1 000.00 €	
041	21321	01	Immeuble de rapport	+17 100.00 €	
041	238	01	Avances commandes immo. Corp.		+17 100.00 €
21	21318	17	Travaux dans les bâtiments	-57 000.00 €	
21	21321	119	Centre formation Siorac	+57 000.00 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				+ 168 100.00 €	+ 168 100.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
011	60633		Fournitures de voirie	-150 000.00 €	
011	62878		Remb frais à des tiers	-1 000.00 €	
65	65888		Autres	-782.50 €	
65	6541		Créances admises en non-valeur	+14.50 €	
65	6542		Créances éteintes	+768.00 €	
023	023		Virement à la section d'investissement	+151 000.00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				0.00 €	

Le conseil communautaire à l'unanimité décide de procéder aux modifications proposées ci-dessus.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 51

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 06/10/2025

Le secrétaire de séance du 24 Septembre 2025
Jean-Marcel Beau

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Jean-Marcel BEAU

